

Le masque à l'école de nouveau obligatoire

A partir du lundi 15 novembre, tous les départements de France seront concernés par le masque obligatoire à l'école élémentaire, peu importe le taux d'incidence.

Le répit aura été de courte durée. Le port du masque à l'école élémentaire redevient la règle pour tous, partout en France, peu importe la situation épidémique de son département. C'est ce qu'a annoncé mardi le ministère de l'Education nationale à l'AFP, après l'allocution d'Emmanuel Macron.

A partir de lundi prochain, le 15 novembre, « **tous les départements passent au niveau 2 du protocole sanitaire** », ce qui signifie donc de nouveau port du masque pour tous les élèves des écoles élémentaires de France, confirme à actu.fr le ministère, ce mercredi 10 novembre 2021.

Mardi soir, lors de son allocution au cours de laquelle il a annoncé l'obligation d'une troisième dose de vaccin pour les plus de 65 ans, pour prolonger la validité de leur pass sanitaire, le chef de l'Etat a également précisé que « **tous les assouplissements un moment envisagés seront donc reportés pour conserver les règles actuellement en vigueur. Même si je sais combien cela est difficile, le port du masque à l'école sera donc pour le moment maintenu** ».

Depuis la rentrée des vacances de la Toussaint, lundi 8 novembre, le port du masque est obligatoire pour les élèves de 61 départements. A partir du lundi 15 novembre, tous les départements seront donc concernés, la règle du taux d'incidence supérieur à 50 cas pour 100 000 habitants ne s'applique plus.



Le port du masque redevient obligatoire pour tous les enfants de l'école élémentaire à compter du lundi 15 novembre. ©Jean-Paul Barbier